

I/ SAVOIR LIRE ET TRANSCRIRE UN DOCUMENT ANCIEN

Une page du registre paroissial de Couzon. (ED 82 GG2)

Sur la version imprimée du document original, souligne ou surligne les mots que tu comprends. Surligne d'une autre couleur les noms propres.

Le texte ci-dessous est la transcription du document original.

La ponctuation a été ajoutée pour rendre le texte plus lisible mais l'orthographe a été respectée.

1) Complète la transcription suivante

Le [] 1741, a esté [] par moy curé sousigné Marie Henry, [] de jean et de Françoise Erisset (?) ses père et mère , née le mesme jour. Parrain Pierre Duret , Marraine Marie Bassat qui ont déclaré ne savoir signer enquis.

Forestier, curé de Couzon

Le vingt quatre décembre 1741, j'ai curé sousigné [] Gilbert Choméreux []. Agée d'environ [], munie de tous ses sacrements en présence de Jean Blanchet, Anthoine Coureaud, Louis Brugnion et Jean Lassouble, tous habitants de la paroisse qui ont déclaré ne scavoit signer enquis.

(...)

Le froid a duré dix mois fort cuisant, []. Il y a eu peu de paille, mais []. Les vignes ont gelés en raisins et [] n'avait ny le gout ny la couleur de vin. Ce qui ne s'était vu depuis []. Le vin a valu cinquante livres la pièce pour le meilleur et le commun a valu deux cent livres les deux pièces.

2) Définis les termes suivants:

Fille légitime

.....
.....
.....

Sacrement

.....
.....
.....

Paroisse

.....
.....
.....